

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 9 juin 2025 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges; a quitté à 21 h 30
 Despina Sourias, conseillère du district de Loyola;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Chantal Hooper, directrice des travaux publics par intérim;
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière;
 Fimba Tankoano, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
 Samir Admo, directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité;

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 19 heures.

Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Je remercie la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé.

RÉSOLUTION CA25 170118

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juin 2025 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CA25 170119

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa



appuyé par Despina Sourias

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce tenue le 5 mai 2025, à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> • Mois des peuples autochtone • Mois du patrimoine philippin • 24 juin – Saint-Jean-Baptiste – événements dans l'arrondissement • 1^{er} juillet – CJE CDN au parc Martin-Luther-King • 30 juin – Indépendance de la République démocratique du Congo • Semaine québécoise des personnes handicapées • Inauguration du parc Van Horne • Arrivée des hébergements modulaires • Réflexion sur les mesures américaines et importance de valoriser la diversité
Peter McQueen	<p>Rendez-vous NDG au parc Notre-Dame-de-Grâce</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50^e de l'Association de l'âge d'or de Saint-Raymond • Inauguration du planchodrome au parc Benny • Assemblées générales de plusieurs organismes de l'arrondissement • Organisation de la Journée nationale du Québec au parc Notre-Dame-de-Grâce • Travail du Dépôt Notre-Dame-de-Grâce • Bonne Saint-Jean-Baptiste et fête du Canada • Fête des pères
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> • Journée d'indépendance philippine au parc Mackenzie-King • Fête nationale du 24 juin – événements dans l'arrondissement • 1^{er} juillet – crise du logement et ressources disponibles • Grève de la STM et impact sur la population • Invitation des citoyens au conseil d'arrondissement • Logement – 311 pour les requêtes en insalubrité et suivi
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> • Mois du patrimoine italien • Mois du patrimoine philippin • Événements – consulter le site de la ville • Cricket au parc Van Horne • Célébration de l'Aïd • Utilisation des parcs par les groupes et règles à suivre • Parc de la Savane – réfection des jeux d'eau • Protestation devant une synagogue de l'arrondissement • Motion 65.01
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> • Ne se représentera pas aux élections • 24 juin et 1^{er} juillet – moments de réflexion collective • Journée internationale de l'environnement – 5 juin • Conférence de Montréal – réflexion sur les grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux • Contribution financière à l'Éco-quartier et à la SDC de Côte-des-Neiges • Planification des déplacements avec la carte interactive
Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> • Mois du patrimoine italien • 50^e anniversaire du Club de l'âge d'or de Saint-Raymond • Mois de la Fierté • Inauguration du planchodrome du parc Benny • Organisation de corvées de nettoyage dans les notes • Décès de l'Honorable Marc Garneau – sympathies à la famille • Centre Walkley – remerciement de la directrice pour son travail • Règlement pour encadrer la location à court terme dans les



	résidences principales <ul style="list-style-type: none"> • Anniversaire de la mairesse de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
--	---

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Philippe Merrigan	PP-147 – avenue Lajoie
Daphnée Thompson	PP-147 – avenue Lajoie
Peter Shatilla	Construction sur la rue Saint-Jacques et le boulevard Cavendish
Dario Boco	Accessibilité au parc Mackenzie-King – événement
Lianne Côté	Mandat du TAL
Joël Coppieters	40.08 – Maison Elizabeth – PP-149
Abdo Ghafari	Aide financière aux commerces pendant des travaux
Irwin Rapoport	Élimination d'espaces verts et piste cyclable Terrebonne
Stephen Jass	Piste cyclable Terrebonne
Robert Michael Edgar	Sécurité piétonne à l'intersection des boulevards Grand et de Maisonneuve

RÉSOLUTION CA25 170120

Prolongation de la période de questions orales et de demandes du public

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De prolonger de 15 minutes la période de questions orales des citoyens afin que toutes les personnes qui se sont inscrites aient la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RETOUR À LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Michael Shafter	Antisémitisme
George Cristianis	Pistes cyclables Darlington et Wilderton
Stéphanie Farre	Autorisation de manifester sur l'avenue Clanranald et accès aux trottoir/entretien des haies
Carole Carignan	Bruit occasionné par le dépôt de gravier en hiver

	Personne ayant quitté la séance ou ayant retiré sa question
--	---



PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Isabelle Madore	Bruit excessif au parc de la Savane
Malke Wilansky	Changement à la signalisation
Shirley McCarthy	Vitesse sur le chemin Upper-Lachine entre les avenues Old Orchard et Harvard
Menachem Wilansky	Changement à la signalisation pour le stationnement
Denyse Vézina	PP-147 – avenue Lajoie
Norberto Jr Mandin	Piste cyclable Bourret
Nadine Collins	PP-147 – avenue Lajoie
Rochel Gudelsky	Règles de stationnement – corridor Westbury et Mountain Sights
Kathleen Gray	Trottoir adjacent à l'église Saint-Monica

	4e question et suivante sur un même sujet
--	---

Mme Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges, quitte la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> • Demande la possibilité d'ajouter des poubelles près du parc Benny.
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> • Demande si la signalisation sur l'avenue Bourret sera ajustée et si des améliorations restent à finaliser notamment en matière de marquage. • En lien avec la sécurité automobile, porte à l'attention une problématique de vols à l'intérieur des voitures dont les portes sont laissées débloquées.
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> • S'enquiert de l'avancement des travaux au Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce ainsi que sur la problématique de bruit.

CORRESPONDANCE

- Lettre de Rabbin Allan Bright de la Congrégation Shaaare Zedek, en appui à la motion 65.01;

- Lettre de Kyle Matthews, directeur du Centre montréalais pour la sécurité globale, en appui à la motion 65.01;

- Lettre de Saul Emanuel, directeur du Conseil de la communauté juive, en appui à la motion 65.01.



RÉSOLUTION CA25 170121

CONTRAT - GROUPE ABF INC. - TRAVAUX DE RÉFECTION - RMT (RMTA-RMTUP) 2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à GROUPE ABF INC., le contrat au montant de 1 216 875,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public : 59-25-ET-19;

D'autoriser une dépense à cette fin de 1 216 875,37 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 121 687,55 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 16 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 125 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget de frais de services professionnels (laboratoire et surveillance);

D'autoriser une dépense totale de 1 479 562,92 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1255652001

RÉSOLUTION CA25 170122

CONTRAT - CONSTRUCTION VIATEK INC. - TRAVAUX DE PLANAGE ET DE REVÊTEMENT BITUMINEUX - PRR-PCPR-2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à Construction Viatek inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de reconstruction de trottoirs, de réaménagement géométrique des intersections (saillies) associés aux travaux de planage et de revêtement bitumineux des chaussées sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (PRR-PCPR-2025), pour une somme maximale de 5 766 609,19 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public 59-25-ET-03;



D'autoriser une dépense à cette fin de 5 766 609,19 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 576 660,92 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 30 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 230 000,00 \$ incluant les taxes, à titre de budget de frais de services professionnels (laboratoire, surveillance, contrôle environnemental);

D'autoriser une dépense totale de 6 603 270,10 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1259948001

RÉSOLUTION CA25 170123

CONTRAT - MONTREAL SCELLANT INC. - TRAVAUX RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUES - PRG-2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à à Montreal Scellant inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagements géométriques dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (PRG-2025) , pour une somme maximale de 1 404 650,44 \$, incluant les taxes,, conformément aux documents de l'appel d'offres public 59-25-ET-07;

D'autoriser une dépense à cette fin de 1 404 650,44 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 168 558,05 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 25 000 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 140 000 \$ incluant les taxes, à titre de budget de frais de services professionnels (laboratoire, surveillance, contrôle environnemental);

D'autoriser une dépense totale de 1 738 208,49 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1259948002

RÉSOLUTION CA25 170124

CONTRAT - LES ENTREPRISES VENTEC INC. - PROJET DE DÉMINÉRALISATION - CFA-2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à LES ENTREPRISES VENTEC INC., le contrat au montant de 497 324,36 \$ taxes incluses, portant sur les travaux de construction de fosses d'arbres agrandies dans le cadre du projet de déminéralisation, là où requis, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CFA-2025);

D'autoriser une dépense à cette fin de 497 324,36 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 49 732,44 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 10 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 70 000,00 \$ incluant les taxes, à titre de budget de frais de services professionnels (laboratoire, surveillance, contrôle environnemental);

D'autoriser une dépense totale de 627 056,80 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1255652002

RÉSOLUTION CA25 170125

CONTRAT - RIOPEL + ASSOCIÉS ARCHITECTES. - CENTRE COMMUNAUTAIRE MONKLAND

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias



D'accorder à Riopel + Associés Architectes, ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance du chantier de construction pour le projet de mise aux normes et réfection en accessibilité universelle au Centre Communautaire Monkland, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 59-25-DGI-13;

D'autoriser une dépense à cette fin de 194 945,86 \$, incluant toutes les taxes applicables;

D'autoriser une dépense additionnelle de 38 989,17 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 48 736,47 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 282 671,51 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1253091001

RÉSOLUTION CA25 170126

CONTRATS - WSP ET SERVICES EXP INC - SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDE ET CONCEPTION EN INGÉNIERIE - ENTENTES-CADRES

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à pour des services professionnels sous forme d'entente-cadre (2025-2027) pour l'étude et la conception en ingénierie :

- WSP CANADA INC. un contrat n°1 : 1 604 532,53 \$, taxes incluses
- LES SERVICES EXP INC. un contrat n°2 : 1 696 968,91 \$, taxes incluses

Les soumissions de ces deux firmes ayant obtenues le plus haut pointage et par lequel les firmes s'engagent à fournir à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce les services professionnels pour l'étude et la conception dans les domaines du génie civil général, du génie municipal, de la circulation et d'aménagements (chaussée, égout, aqueduc et autres) conformément à l'appel d'offres public : 59-25-ET-01;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.06 1255652003

RÉSOLUTION CA25 170127**CONTRATS IGF AXIOM INC. ET WSP CANADA INC. - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - ENTENTES-CADRES**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder un contrat pour des services professionnels pour la surveillance des travaux, sous forme d'entente-cadre (2025-2027), à :

- IGF AXIOM INC. un contrat n° 1 : 712 465,58 \$, taxes incluses
- WSP CANADA INC. un contrat n° 2 : 782 367,51 \$, taxes incluses

Les soumissions de ces deux firmes ayant obtenu le plus haut pointage et par lequel les firmes s'engagent à fournir à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce les services professionnels pour la surveillance des travaux sous forme d'entente-cadre (2025-2027) : 59-25-ET-02;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1255652004

RÉSOLUTION CA25 170128**ENTENTE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL - TERRAIN SPORTIF RÉCRÉATIF**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'approuver une entente par laquelle le Centre de services scolaire de Montréal prête à la Ville de Montréal, sans considération monétaire, pour une période de 5 ans, soit du 1er juin 2025 au 31 mai 2030, le lot 6 641 112 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à des fins de terrain sportif récréatif pour, entre autres, la pratique du soccer, le tout selon les termes et conditions prévus à l'entente.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1258042004



RÉSOLUTION CA25 170129

RÉDUCTION - CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CLINIQUE JURIDIQUE DU GRAND MONTRÉAL - PROGRAMME PRÉVENTION MONTRÉAL 2024-2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

Modifier le montant de la contribution financière de 199 569 \$ accordé à la Clinique juridique du Grand Montréal par la résolution CA23 170299, afin de le réduire à un montant de 149 677 \$ taxes incluses si applicables, pour le projet service d'accompagnement des jeunes judiciairisés dans le cadre du programme Prévention Montréal 2024-2025 et approuver l'addenda à la convention à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1258159007

RÉSOLUTION CA25 170130

INDEXATION DE 3 % - CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une indexation de 3 % à la contribution financière prévue à la convention en cours avec Carrefour jeunesse emploi Notre-Dame-de-Grâce pour l'année 2025 pour la réalisation du programme mentionné dans ce sommaire, représentant un montant total de 678 \$, toutes taxes comprises si applicables;

Approuver l'addenda à la convention et imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1248159005

RÉSOLUTION CA25 170131

AUGMENTATION - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CÔTE-DES-NEIGES - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa



appuyé par Despina Sourias

D'autoriser une augmentation du versement de la contribution financière non récurrente au Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges (CA24 170065) d'un montant de 4 605 \$, portant le montant de la contribution à 14 605 \$, pour la réalisation du projet "Brigade Neige" pour la saison 2024-2025;

D'autoriser une augmentation du versement de la contribution financière non récurrente au Carrefour jeunesse-emploi Notre-Dame-de-Grâce (CA24 170065), d'un montant de 2 995 \$, portant le montant de la contribution à 19 995 \$, pour la réalisation du projet "Brigade Neige" pour la saison 2024-2025;

D'autoriser la signature des addendas à la convention;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1245284011

RÉSOLUTION CA25 170132

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CORPORATION COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-NEIGES - ACTIVITÉS LIÉES À LA CONCERTATION JEUNESSE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une contribution financière à la Corporation communautaire de Côte-des-Neiges (CDC CDN) de 23 296 \$ (toutes taxes incluses si applicables), pour la réalisation d'activités liées à la concertation jeunesse pour la période du 10 juin 2025 au 31 mai 2026 et approuver le projet de convention à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1258159005

RÉSOLUTION CA25 170133

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - 2 OBNL - PROGRAMME PRÉVENTION MONTRÉAL

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias



D'accorder une contribution financière maximale totalisant 49 413 \$ à deux (2) organismes dans le cadre de la programmation en cohabitation sociale estivale issue du programme de financement Prévention Montréal, comme suit :

Organismes	Projet	Axe d'intervention	Total
Le Relais Côte-des-Neiges	Entraînements de boxe au parc Nelson Mandela, une présence rassurante pour les familles	Axe 2	8 000 \$
Jeunesse Loyola	Loyal'Art: Expression créative et engagement communautaire comme outils de prévention	Axe 2 MSP	41 413 \$

D'approuver les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières;

D'imputer cette dépense totale conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.13 1258159006

RÉSOLUTION CA25 170134

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - SDC CÔTE-DES-NEIGES - BACS À FLEURS

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'édicter l'ordonnance OCA25 17041 afin d'augmenter de 3 200 \$ le maximum de contribution pouvant être accordé à la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges pour l'exercice financier 2025, passant de 60 000 \$ à 88 200 \$, conformément à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux Sociétés de développement commercial* (RCA17 17285);

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 3 200 \$ à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges en appui à son projet de Bacs à fleurs sur son territoire, édition 2025;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.14 1259223013

RÉSOLUTION CA25 170135



CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE AVEC CONVENTION - REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS - PATROUILLE VERTE 2025

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 18 000 \$ au Regroupement des éco-quartiers pour la Patrouille verte 2025;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.15 1255284006

RÉSOLUTION CA25 170136

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 13 ORGANISMES

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 16 100 \$;

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Comité de la relève infirmière du CIUSSS centre-ouest 1144029189 3755 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine bureau B Kelly Turgeon	Dans le cadre de la Semaine des Infirmières, nous souhaitons organiser une série d'activités et d'événements pour célébrer et reconnaître le travail essentiel des infirmières et infirmiers. Cette semaine dédiée mettra en lumière leur engagement, leur expertise et leur dévouement, tout en favorisant le bien-être et la reconnaissance de ce corps de métier. Le financement sollicité sera principalement destiné à l'achat de nourriture et de rafraîchissements pour les activités de cette semaine.	TOTAL: 300 \$ Gracia Kasoki Katahwa 300 \$
Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges 1142166710 6585 Côte-Des-Neiges Ayanna Alleyne	Ce projet vise à établir un système alimentaire complet et axé sur la communauté qui renforcera la production, la distribution et l'accès à la nourriture dans l'ensemble de la grande région de Montréal. En investissant dans des infrastructures et des équipements essentiels, nous créerons un écosystème alimentaire durable qui met l'accent sur une alimentation abordable, nutritive et culturellement pertinente pour la communauté noire anglophone ainsi que pour d'autres communautés en quête d'équité. Le financement soutiendra une infrastructure de production alimentaire.	TOTAL: 1 700 \$ Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Despina Sourias 200 \$ Sonny Moroz 500 \$ Stéphanie Valenzuela 500 \$
Association Saint-Raymond NDG	Pour l'organisation et la réalisation des activités en aout 2022 dans le cadre de la	TOTAL 1 000 \$



1172754427 Montréal, Quebec H4W 2E5 Josie Mancini	« ITALFEST 2025 » au Centre Saint-Raymond.	Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Peter McQueen 500 \$ Despina Sourias 250 \$
229eme Groupe scout de côte des neiges 1147600986 5366 Chem. de la Côte-des-Neiges, Montréal, QC H3T 1Y4 Ariane Carreau	Le scoutisme est un mouvement éducatif mondial qui vise à former des jeunes responsables, solidaires et autonomes. Il repose sur l'apprentissage par l'action, la vie en groupe et le respect de la nature. Les scouts participent à des activités variées comme les camps, les randonnées, les jeux coopératifs et les projets communautaires. Guidés par une loi et une promesse, ils développent des valeurs telles que la loyauté, l'entraide et le respect.	TOTAL 800 \$ Gracia Kasoki Katahwa 300 \$ Sonny Moroz 200 \$ Stéphanie Valenzuela 300 \$
Centre de bénévolat SARPAD 1142147249 20140521A 6555, ch. de la Côte-des-Neiges, bureau 442, Montréal, H3S2A6 Daniela Roiban	L'organisme souhaite assurer la pérennité et la pertinence du répertoire des ressources, disponible sur le site Web « Vieillir mieux chez soi » (www.vieillirmieuxchezsoi.com/repertoire-des-ressources). Cette section de leur site Web comprend quelque 120 ressources d'aide gouvernementales, communautaires et privées pour le maintien à domicile des personnes âgées, dont plus de 70 sont disponibles pour les personnes habitant le quartier Côte-des-Neiges.	TOTAL: 700 \$ Gracia Kasoki Katahwa 200 \$ Magda Popeanu 500 \$
Les Optimistes 5250 Gatineau 1142561670 117-5250 Gatineau Montréal, QC H3T 1Z9 Ahmed Drissi	L'association organisera deux célébrations, la première pour la fête nationale du Québec et la seconde pour la fête nationale du Canada, avec la participation de tous les habitants de notre immeuble composé de 81 appartements, dont la plupart sont des personnes âgées et des personnes handicapées.	TOTAL: 1 500 \$ Magda Popeanu 1 500 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi de Côte-des-Neiges 1146848453 6555 chemin de la Côte-des-Neiges #240 Montréal QC H3S 2A6 Brian Smith	Célébration annuelle multiculturelle de la Fête du Canada qui rassemble la communauté au parc Martin Luther King, le mardi 1er juillet.	TOTAL: 1 550 \$ Gracia Kasoki Katahwa 300 \$ Magda Popeanu 300 \$ Peter McQueen 250 \$ Despina Sourias 200 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 250 \$
La coopérative d'habitation, Le Village de la Côte-des-Neiges 1142724229 3399 avenue Lacombe Pierrette Trudel	Événement : Fête du 50e de la coopérative d'habitation le Village de la Côte-des-Neiges. Activités prévues : Table d'info portant sur les coopératives ; Organistes communautaires ; Maquillage Pinata ; Grands jeux ; Musique ; etc.	TOTAL: 1 000 \$ Magda Popeanu 1 000 \$
Association des locataires de l'habitation Isabella 1146379889	L'association a des appareils d'activité physique pour nos aînés, achetés depuis plusieurs années. Elle a besoin de réparer trois ou, si ça ne coûte pas trop cher, de les acheter : la poulie de	TOTAL: 1 500 \$ Magda Popeanu 1 500 \$



4550, Avenue Isabella, suite 100, Montréal, Québec. H3T2A2 Lidi Costache	musclation, la table de ping-pong et deux bicyclettes stationnaires.	
Mon Nouveau Bercail 1171343701 8255 Ave. Mountain Sights, #210, Montréal, H4P2B5 Garbens Jean	Mon Nouveau Bercail fêtera son 10 ^{ème} anniversaire le 25 octobre 2025 au Plaza Volare. À cet effet, un gala se tiendra pour célébrer les réussites et l'engagement de l'OBNL dans les deux arrondissements Côte-des-Neiges et Ville Saint-Laurent. Un cocktail et un souper 3 services sera servi aux invités.	TOTAL: 1 400 \$ Gracia Kasoki Katahwa 200 \$ Magda Popeanu 300 \$ Sonny Moroz 600 \$ Stéphanie Valenzuela 300 \$
Associations des Vietnamiens Québécois 1178199619 1892 av. Lionel-Groulx Montréal (Québec) H3J2P5 Canada Charles Nguyen	Le marché de nuit vietnamien revient pour sa troisième édition du 17 au 20 juillet au bassin Peel à Montréal. L'événement de cette année revêt une signification particulière, puisqu'il marque le 50 ^e anniversaire de l'arrivée des réfugiés vietnamiens au Canada — une étape importante qui célèbre la résilience, les contributions et l'héritage culturel de la communauté vietnamienne à travers le pays. Cette histoire est particulièrement ancrée dans des quartiers comme Côte- des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, où de nombreuses familles vietnamiennes se sont d'abord établies et continuent de prosperer aujourd'hui.	TOTAL: 1 650 \$ Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Despina Sourias 150 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 750 \$
GILAS Basketball de Montréal 1180685688 9-5310 av. Randall Montréal (Québec) H4V2V5 Henry Bundalian	La mission de GILAS Basketball de Montréal est de responsabiliser les jeunes par le sport en offrant des programmes de basketball accessibles, inclusifs et centrés sur la communauté. Ancrée dans la conviction que le basketball peut être un puissant levier de développement personnel et social, GILAS crée un environnement sécuritaire et bienveillant où les jeunes peuvent s'épanouir, tant sur le terrain qu'en dehors. En rassemblant les jeunes autour d'une passion commune pour le jeu, GILAS contribue à réduire l'isolement social, à maintenir les jeunes actifs et en santé, et à tisser des liens durables au sein de la communauté.	TOTAL: 2 300 \$ Gracia Kasoki Katahwa 300 \$ Despina Sourias 500 \$ Sonny Moroz 500 \$ Stéphanie Valenzuela 1 000 \$
FAMAS 1147663737 4708 AVE. VAN HORNE Nida Quirapas	Les cours de Zumba d'été organisés par FAMAS sont des séances hebdomadaires gratuites de mise en forme, offertes dans un cadre accueillant et axé sur la communauté. Les séances offrent un environnement dynamique et joyeux qui encourage un mode de vie sain, réduit l'isolement — en particulier chez les aînés et les nouveaux arrivants — et renforce les liens communautaires de manière ludique et accessible.	TOTAL: 700 \$ Gracia Kasoki Katahwa 200 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 250 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.16 1256290004



RÉSOLUTION CA25 170137

AUTORISATION D'UNE SIGNATURE DE CONVENTION - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAIN

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser la signature d'une convention avec le ministère des Transports et de la Mobilité Durables pour l'octroi d'une aide financière maximale de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) dans le cadre du programme de développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour le projet de la Promenade Jean-Brillant et autoriser Mme Julie Faraldo-Boulet, la secrétaire d'arrondissement, à signer tout engagement afférant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1256880001

RÉSOLUTION CA25 170138

ACCEPTION OFFRE - SERVICES DE L'ESCOUADE DÉDIÉE AUX ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grace accepte l'offre du Plateau Mont-Royal, conformément à l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge l'application de toute disposition d'un règlement municipal adopté en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) relative aux établissements d'hébergement touristique, à l'exception des dispositions applicables aux hôtels, gîtes, hôtels-appartements, auberges de jeunesse et camping, et ce, pour la délivrance de constats d'infraction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1259549001

RÉSOLUTION CA25 170139

DÉPÔT COMITÉ EXÉCUTIF - BILAN ANNUEL 2024 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa demande que soit déposé au Comité exécutif le bilan annuel des dépenses au 31 décembre 2024 relatif à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles (GMR) par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.



30.03 1256460001

RÉSOLUTION CA25 170140**DÉPÔT - RAPPORT REDDITION DE COMPTE DE REVENUS REPORTÉS - EXERCICE FINANCIER 2024**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose le rapport de reddition de compte de revenus reportés pour les parcs et terrains de jeux et du fonds de stationnement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour l'exercice financier 2024.

30.04 1256460002

RÉSOLUTION CA25 170141**ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ÉVÉNEMENTS**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 9 juin 2025 joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA25 17042, OCA25 17043 et OCA25 17044 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1255676004

RÉSOLUTION CA25 170142**ORDONNANCE - NOUVEAU SECTEUR DE STATIONNEMENT - SECTEUR GLENMOUNT**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'édicter l'ordonnance OCA25 17045 visant à implanter un nouveau secteur de stationnement réservé aux résidents (secteur 308) dans le périmètre formé par la rue



Jean-Talon Ouest et la limite de la ville de Mont-Royal et à interdire le stationnement à l'exception des détenteurs de vignette 308 sur l'avenue Brookfield, côté nord, de 9h à 21h, entre le chemin Canora et la limite de la ville de Mont-Royal, sur une distance d'environ 50 mètres;

De conserver toute autre réglementation en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1258236002

RÉSOLUTION CA25 170143

ORDONNANCE - GRAFFITI - 5311, RUE SHERBROOKE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'édicter, en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), l'ordonnance OCA25 17046 afin de permettre la création d'une murale sur le mur de briques du bâtiment situé au 5311 Sherbrooke O., Montréal (Québec) H4A 1V3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1259980004

RÉSOLUTION CA25 170144

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le Règlement RCA24 17412 sur les tarifs (exercice financier 2025) et dépose le projet de règlement.

40.04 1253930001

RÉSOLUTION CA25 170145

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement abrogeant le *Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (RCA14 17228) et dépose le projet de règlement.

40.05 1258942001



RÉSOLUTION CA25 170146**ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA25 17418**

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA25 17418 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (RCA22 17379) et le *Règlement de lotissement* (RCA24 17404) afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2025, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une erreur apparaît dans la désignation de l'annexe intitulée « Étude de caractérisation d'un milieu humide » ainsi que dans le libellé de l'annexe I du projet de règlement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RCA25 17418 a été tenue le 21 mai 2025, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, avec changements, le Règlement RCA25 17418 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (RCA22 17379) et le *Règlement de lotissement* (RCA24 17404) afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1253751014

RÉSOLUTION CA25 170147**RÉSOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-148**

ATTENDU QUE le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-148 visant à autoriser l'agrandissement sur un étage de la résidence unifamiliale jumelée située au 7325, avenue de Dieppe, a été adopté à la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une affiche ou une enseigne a été placée le 15 avril 2025 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la



nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution a été tenue le 23 avril 2025, conformément aux articles 125 et 145.38 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE le second projet de résolution a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2025, conformément aux articles 145.38 et 128 de la LAU, et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, la résolution approuvant le projet particulier PP-148 visant à autoriser l'agrandissement sur un étage de la résidence unifamiliale jumelée située au 7325, avenue de Dieppe, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

CHAPITRE I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété située au 7325, avenue de Dieppe et correspondant au lot # 2 174 686 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » de l'annexe A de la présente résolution.

CHAPITRE II

AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'agrandissement du bâtiment est autorisé sur une superficie maximale de 100 m², sur une hauteur de 1 étage.

À cette fin, il est notamment permis de déroger à l'article 9, alinéa 2° suivant du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

3. Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1253751013

RÉSOLUTION CA25 170148

RÉSOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-149

ATTENDU QUE le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-149 visant à autoriser l'occupation du bâtiment situé au 2042-2044, avenue Marlowe à des fins de services de soutien, d'aide et d'hébergement a été adopté à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;



ATTENDU QU'une affiche ou une enseigne a été placée le 13 mai 2025 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution a été tenue le 21 mai 2025, conformément aux articles 125 et 145.38 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, la résolution approuvant le projet particulier PP-149 visant à autoriser l'occupation du bâtiment situé au 2042-2044, avenue Marlowe à des fins de services de soutien, d'aide et d'hébergement, en vertu *du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017)*.

CHAPITRE I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété située au 2042-2044, avenue Marlowe et correspondant au lot # 4 139 844 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » de l'annexe A de la présente résolution.

CHAPITRE II

AUTORISATION

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation du bâtiment est autorisée à des fins de services de soutien, d'aide et d'hébergement.

À cette fin, il est notamment permis de déroger aux articles 123 et 136.1 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*.

3. Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1253751015

RÉSOLUTION CA25 170149

DÉPÔT - CERTIFICAT DE TENUE DE REGISTRE - PP-147

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa prend acte du dépôt, par la secrétaire d'arrondissement, du certificat de la tenue de registre concernant la résolution CA25 170113 approuvant le projet particulier PP-147, visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 23 logements sur un terrain vacant situé sur l'avenue Lajoie (lot projeté 6 651 796), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017)*.

40.09 1254570011



RÉSOLUTION CA25 170150

RETRAIT DE LA RÉSOLUTION CA25 170113 APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-147

ATTENDU QU'un nombre significatif de signatures a été recueilli pour demander la tenue d'un scrutin référendaire lors du registre s'étant tenue le 29 mai 2025;

ATTENDU QUE le requérant a signifié son souhait que l'arrondissement n'aille pas de l'avant avec la tenue d'un référendum;

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De retirer, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la résolution CA25 170113 approuvant le projet particulier PP-147 visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 23 logements sur un terrain vacant situé sur l'avenue Lajoie (lot projeté 6 651 796), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1253930003

RÉSOLUTION CA25 170151

NOMINATION - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De nommer, à compter du 9 juin 2025, madame Nadia Sofia Matos Fernandes à titre de secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1254570010

RÉSOLUTION CA25 170152

DÉPÔT- RAPPORTS DÉCISIONNELS - MARS ET AVRIL 2025

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation*



de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA04 17044) ainsi que les rapports des dépenses avec et sans bon de commande pour le mois d'avril et les rapports des dépenses effectuées avec la carte de crédit du mois de mars et avril 2025.

60.01 1257479005

RÉSOLUTION CA25 170153

MOTION D'APPUI À LA CAMPAGNE DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU CANADA DE SOLLICITER LA PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE

ATTENDU QUE l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) est une organisation intergouvernementale composée de 35 pays membres et de 8 pays observateurs, dont la mission est de promouvoir l'éducation, la recherche et la mémoire de l'Holocauste, tout en collaborant avec des organismes internationaux comme l'UNESCO, l'Union européenne, l'OSCE et d'autres pour lutter contre la haine et la négation historique;

ATTENDU QUE le Canada est membre de l'IHRA depuis 2009;

ATTENDU QUE l'IHRA a élaboré une définition de l'antisémitisme qui a été adoptée par plus de 1000 entités à travers le monde, y compris des gouvernements nationaux, des provinces canadiennes, des municipalités – comme la Ville de Côte-Saint-Luc – ainsi que des universités, des entreprises, des clubs sportifs, des organismes culturels et des groupes religieux;

ATTENDU QUE le Canada a connu une hausse importante d'incidents antisémites selon Statistique Canada, y compris dans la région de Montréal, où des institutions communautaires et religieuses, en particulier dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ont été visées à plusieurs reprises;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a récemment convoqué un Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme, et a annoncé un financement accru au Programme de financement de projets d'infrastructure de sécurité, ainsi qu'un engagement partagé entre élus, policiers et fonctionnaires pour renforcer la lutte contre les crimes haineux;

ATTENDU QUE le Royaume-Uni, en présidant l'IHRA en 2024-2025, a démontré que ce rôle permettait d'améliorer les ressources disponibles pour les intervenants locaux afin de combattre efficacement l'antisémitisme, de renforcer la mémoire historique et de lutter contre la désinformation;

ATTENDU QUE la campagne nationale menée par Unis contre la haine Canada demande au gouvernement du Canada de poser sa candidature pour la présidence de l'IHRA en 2027 ou 2028, et qu'elle est soutenue par plus de 130 signataires issus du milieu politique, universitaire, communautaire et spirituel;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce est l'un des secteurs les plus diversifiés du Canada, abritant plusieurs communautés qui ont été ou sont encore la cible de haine, et que la lutte contre l'antisémitisme est indissociable de notre devoir de solidarité et de mémoire envers toutes les communautés vulnérables.

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Stephanie Valenzuela



QUE le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce appuie la campagne réclamant que le gouvernement du Canada sollicite la présidence de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) pour les années 2027 ou 2028;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au cabinet du très honorable Mark Carney, premier ministre du Canada, et aux député.es fédérales de la région de Montréal.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

Que la proposition principale soit amendée afin qu'elle se lise comme suit :

Motion invitant le gouvernement du Canada à considérer la présidence de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA).

ATTENDU QUE l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) est une organisation intergouvernementale composée de 35 pays membres et de 8 pays observateurs, dont la mission est de promouvoir l'éducation, la recherche et la mémoire de l'Holocauste, tout en collaborant avec des organismes internationaux comme l'UNESCO, l'Union européenne, l'OSCE et d'autres pour lutter contre la haine et la négation historique;

ATTENDU QUE le Canada est membre de l'IHRA depuis 2009;

ATTENDU QUE l'IHRA a élaboré une définition de l'antisémitisme qui a été adoptée par plus de 1000 entités à travers le monde, y compris des gouvernements nationaux, des provinces canadiennes, des municipalités – comme la Ville de Côte-Saint-Luc – ainsi que des universités, des entreprises, des clubs sportifs, des organismes culturels et des groupes religieux;

ATTENDU QUE les critiques légitimes à l'encontre des états ne constituent pas de l'antisémitisme;

ATTENDU QUE le Canada a connu une hausse importante d'incidents antisémites selon Statistique Canada, y compris dans la région de Montréal, où des institutions communautaires et religieuses, incluant dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ont été visées à plusieurs reprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a récemment convoqué un Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme, et a annoncé un financement accru au Programme de financement de projets d'infrastructure de sécurité, ainsi qu'un engagement partagé entre élus, policiers et fonctionnaires pour renforcer la lutte contre les crimes haineux;

ATTENDU QUE le Royaume-Uni, en présidant l'IHRA en 2024-2025, a démontré que ce rôle permettait d'améliorer les ressources disponibles pour les intervenants locaux afin de combattre efficacement l'antisémitisme, de renforcer la mémoire historique et de lutter contre la désinformation;

ATTENDU QUE la campagne nationale menée par Unis contre la haine Canada demande au gouvernement du Canada de poser sa candidature pour la présidence de



l'IHRA en 2027 ou 2028, et qu'elle est soutenue par plus de 130 signataires issus du milieu politique, universitaire, communautaire et spirituel;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce est l'un des secteurs les plus diversifiés du Canada, abritant plusieurs communautés qui ont été ou sont encore la cible de haine, et que la lutte contre l'antisémitisme est indissociable de notre devoir de solidarité et de mémoire envers toutes les communautés vulnérables;

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce invite le gouvernement du Canada à considérer la présidence de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) pour les années 2027 ou 2028;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au cabinet du Premier ministre Mark Carney, premier ministre du Canada, et aux députés. es fédéraux de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement

Les conseillères Despina Sourias et Stephanie Valenzuela et les conseillers Sonny Moroz et Peter McQueen votent en faveur de la proposition amendée.

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

65.01 1256290005

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 heures 10.

Gracia Kasoki Katahwa
La mairesse d'arrondissement

Julie Faraldo-Boulet
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA25 170118 à CA25 170153 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

